



N°226 – FEVRIER 2026

PEUT-ÊTRE n'avez-vous pas pu suivre les ultimes rebondissements du mois dernier en matière de protection de la vie. La loi relative à « l'aide à mourir » fut discutée au Sénat, qui modifia plusieurs articles, supprimant en particulier le principe d'une assistance médicale à mourir par suicide assisté et euthanasie. Mais cette loi fut finalement rejetée lors du vote solennel du 28 janvier. Le texte original, celui voté par les députés en mai dernier, sera donc à nouveau examiné par l'Assemblée Nationale au début de février, pour être débattu à partir du 16 février. Ce texte entend instaurer une prétendue « aide à mourir » (euthanasie et suicide assisté). Il est donc de la plus haute importance que nous priions à cette intention et interpellions nos députés. Le mois de février, qui commence par l'épisode de la Purification de la Sainte Vierge, est aussi un mois où l'on peut prier pour la vie ! Rappelons-nous le texte du bel alléluia de cette fête, qui relie les deux âges extrêmes de la vie humaine : « le vieillard portait l'enfant, mais l'enfant gouvernait le vieillard. » Un commentateur écrit : « On pourrait se demander quelle vie, celle du vieillard ou celle du bébé, est la plus fragile ; l'une et l'autre ont leur force et leur fragilité ; l'une et l'autre se rejoignent pour nous donner le respect de toute vie. »



Purification de la Sainte Vierge,
école de Guido Reni (2^e quart du XVII^e siècle).

Ainsi, la Tribune des évêques de France du 16 janvier dernier garde hélas toute sa pertinence, c'est pourquoi de larges extraits vous sont proposés dans les lignes suivantes :

« Les soins palliatifs sont l'unique bonne réponse aux situations éprouvantes de la fin de vie et nous exprimons ici notre reconnaissance aux élus qui, par leur vote, soutiennent l'actuelle proposition de loi pour l'égal accès de tous à l'accompagnement et aux soins palliatifs. Beaucoup de

soignants engagés dans cette voie témoignent que la prise en considération de la personne en fin de vie ou malade, dans sa dimension physique, mais aussi psychologique, relationnelle et, le cas échéant, spirituelle, telle que le proposent les soins palliatifs, entraîne quasiment toujours chez les patients en fin de vie la disparition des demandes à mourir. Car même derrière une demande de mort, c'est souvent le désir de vivre qui se dit. Pour permettre à tous d'accéder aux soins palliatifs, l'Église, qui est déjà présente dans le monde hospitalier et la pratique des soins, est prête à apporter sa contribution au développement de la culture palliative, en intensifiant son engagement sur le sujet.

Dès lors, une question s'impose : pourquoi une nouvelle loi ? Si l'« on meurt mal en France », comme on l'entend parfois, ce n'est pas parce que l'administration d'une substance létale aux patients n'est pas encore autorisée, mais parce que la loi existante est insuffisamment appliquée et que l'accès aux soins palliatifs demeure très inégal sur le territoire national. Aujourd'hui encore, près d'un quart des besoins en soins palliatifs ne sont pas couverts. Comment proposer la mort comme une option, quand l'accès effectif au soin, au soulagement de la douleur (les progrès médicaux permettent de venir à bout de quasiment toutes les dou-

PAROISSE SAINT-ANDRÉ

Eglise: 22, Avenue de Verdun – 94410 Saint-Maurice

Presbytère: 23, rue Edmond Nocard – 94410 Saint-Maurice

Abbé Raphaël PICHON
01 43 68 04 18
06 71 05 77 13

abbepichon@gmail.com

Abbé Jean-François
BEAUDESSON
01 43 68 04 18
07 83 03 36 24

jf.beaudesson@gmail.com

www.eglise-saintandre.fr
paroisse.saintandre94@gmail.com

Abbé Hugues POULIN
06 33 42 30 99

huguespoulin@hotmail.com

Abbé Maximin CÈS
01 43 68 04 18
06 85 47 50 66

maximin_ces@hotmail.com

leurs réfractaires), à la présence humaine et à l'accompagnement n'est pas garanti pour tous ?

Légaliser l'euthanasie ou le suicide assisté changerait profondément la nature de notre pacte social. Derrière des mots qui se veulent rassurants se cache une réalité que le langage tend à dissimuler. Présenter l'euthanasie et le suicide assisté comme des actes de soin brouille gravement les repères éthiques. On détourne les mots de leur véritable sens pour mieux anesthésier les consciences : ce brouillage n'est jamais neutre. On ne prend pas soin de la vie en donnant la mort.

Nous refusons en particulier l'instrumentalisation de notions essentielles telles que la dignité, la liberté ou la fraternité. Nous rappelons avec force que la dignité d'une personne humaine n'est pas variable selon son état de santé, son autonomie ou son utilité sociale ; elle est inhérente à son humanité, jusqu'au bout. Elle est inaliénable.

La liberté, quant à elle, ne peut être pensée de manière abstraite, comme si la souffrance, la peur, la solitude ou la pression sociale n'avaient aucun impact sur le discernement. La demande d'en finir avec la vie n'est-elle pas une demande d'en finir avec une vie qui ne correspond plus aux critères socialement normés : être en bonne santé, utile, valide et ne pas représenter un poids financier a priori lourd ? La liberté ainsi conçue risque de devenir une pression silencieuse, surtout pour les plus fragiles. La liberté de tout individu doit aussi être envisagée dans sa dimension relationnelle : nous sommes interdépendants et les choix des uns engagent les autres. Faire porter un choix de mort à un malade, à une famille, à une équipe médicale formée pour soigner et non pour tuer, c'est nier le mystère de communion qui nous lie les uns aux autres.

Paul Ricœur invitait à « penser à la responsabilité qu'on a des autres, qui sont confiés à notre soin et à notre garde, et

pas seulement à la responsabilité qu'on a à l'égard de soi-même. » [1] Enfin, évoquer une « loi de fraternité » quand il s'agit de faire mourir, de donner la possibilité de s'administrer une substance létale, ou d'inciter un soignant de le faire contre sa conscience, est un mensonge. La fraternité, valeur centrale de notre République, ne consiste pas à hâter la mort de ceux qui souffrent ou à forcer des soignants à la provoquer, mais au contraire à ne jamais abandonner celles et ceux qui vivent ces moments si difficiles et douloureux. La fraternité invite à refuser définitivement la tentation de donner la mort, et, dans le même temps, à s'engager résolument pour développer effectivement les soins palliatifs sur tout le territoire, à renforcer la formation des soignants, à soutenir les aidants, à rompre la solitude et à reconnaître que la vulnérabilité fait partie de la condition humaine. »

[1] Paul RICŒUR, Accompagner la vie jusqu'à la mort, Esprit, mars-avril 2006, p. 320.

Paroles du Pape

NOTRE MOIS DE FÉVRIER tourne nos regards vers la Sainte Vierge, avec la fête de la Purification le 2 de ce mois et la fête de Notre-Dame de Lourdes le 11 février. C'est l'occasion de relire ces belles pages du Pape lors de la Solennité de Marie, Mère de Dieu, il y a un mois :

« Saint Augustin enseignait qu'en Marie "le créateur de l'homme est devenu homme afin que, bien qu'il soit le maître des étoiles, Il puisse téter le sein d'une femme ; bien qu'il soit le pain (cf. Jn 6, 35), Il puisse avoir faim (cf. Mt 4, 2) ; [...] pour nous libérer même si nous sommes indignes" (Sermon 191, 1.1). Il rappelait ainsi l'un des traits fondamentaux du visage de Dieu : celui de la gratuité totale de son amour par lequel il se présente à nous – comme j'ai tenu à le souligner dans le Message de cette Journée Mondiale de la Paix –, "désarmé et désarmant", nu, sans défense comme un nouveau-né dans son berceau. Et cela pour nous enseigner que le monde ne se sauve pas en aiguisant les épées, en jugeant, en opprimant ou en éliminant les frères, mais plutôt en s'efforçant inlassablement de comprendre, de pardonner, de libérer et d'accueillir chacun, sans calcul ni crainte.

Tel est le visage de Dieu que Marie a laissé se former et grandir dans son sein, changeant complètement sa vie. C'est le visage qu'elle a annoncé par la lumière joyeuse et fragile de son regard de future mère ; le visage dont elle a contemplé la beauté jour après jour, tandis que Jésus grandissait dans sa maison, enfant, adolescent et jeune homme ; et qu'elle a ensuite suivi avec son cœur d'humble disciple, alors qu'il parcourait les sentiers de sa mission, jusqu'à la croix et à la résurrection. Pour cela, elle aussi a abaissé toutes ses défenses en renonçant à ses attentes, à ses prétentions et à ses garanties – comme savent le faire les mères –, en consacrant sans réserve sa vie à son Fils qu'elle a reçu par grâce, afin de le redonner à son tour au monde.

Dans la Maternité Divine de Marie, nous voyons la rencontre de deux immenses réalités "désarmées" : celle de Dieu qui renonce à tous les priviléges de sa divinité pour naître selon la chair (cf. Phil 2, 6-11), et celle de la personne qui, avec confiance, embrasse totalement sa volonté, Lui rendant l'hommage, dans un acte parfait d'amour, de sa plus grande puissance : la liberté. »

Et aussi de faire nôtre la prière du pape pour la prochaine Journée des malades :

« Élevons notre prière à la Bienheureuse Vierge Marie, Santé des Malades. Demandons son aide pour tous ceux qui souffrent, qui ont besoin de compassion, d'écoute et de réconfort, et implorons son intercession avec cette prière ancienne, qui était récitée en famille pour ceux qui vivent dans la maladie et la souffrance :



DOUCHE MÈRE, ne vous éloignez pas, ne détournez pas votre regard de moi. Venez avec moi partout et ne me laissez jamais seul. Puisque vous me protégez autant comme une véritable Mère, faites que le Père, le Fils et le Saint-Esprit me bénissent ! »

Statue de Notre-Dame des malades à l'église Saint-Nicolas-des-Champs de Paris.

CITATION DU MOIS



Aimer la paix, rechercher la paix, c'est protéger ce qui est saint et, précisément pour cette raison, en train de naître : petit, délicat, fragile comme un enfant. »

Léon XIV



Enfants adorateurs

1^{re} rencontre
le samedi 14 février
de 16h30 à 17h30
à Saint-André.



Inscrivez dès maintenant
vos enfants aux retraites
de février !

DERNIER RAPPEL

Inscriptions à l'adresse www.fstbecket.fr

● **8-10 ans sans hébergement** à SAINT-MAURICE

Du samedi 21 au lundi 23 février

~~Du jeudi 5 au samedi 7 mars~~

Chaque jour de 9h à 18h environ

● **11-12 ans (6^e-5^e)** → à PONTLEVOY (41)

du dimanche 22 février à 17h

au mercredi 25 février à 16h

*

→ à MERY-SUR-MARNE (77)

du dimanche 1^{er} mars à 17h

au mercredi 4 mars à 16h

● **13-14 ans (4^e-3^e)** → à PONTLEVOY (41)

du mercredi 25 février à 16h

au samedi 28 février à 16h

*

→ à MERY-SUR-MARNE (77)

du mercredi 4 mars à 16h

au samedi 7 mars à 16h

● **Lycéens**

→ à ONZAIN (41)

du mercredi 25 février à 16h

au samedi 28 février à 16h

N.B. : les enfants qui préparent leur confirmation ou leur profession de foi sont tenus de s'inscrire à une retraite de leur âge.

PROCHAINES RETRAITES POUR ADULTES



Prêchées par des prêtres
de la Fraternité S. Thomas Becket
dans la région de Blois

Du lundi 13 avril 2026 à 16h00
au samedi 18 avril 2026 à 16h00

~
Du lundi 20 avril 2026 à 16h00
au samedi 25 avril 2026 à 16h00

~
Du lundi 15 juin 2026 à 16h00
au samedi 20 juin 2026 à 16h00

Détails & renseignements
auprès des prêtres de la paroisse

**LA JOURNÉE D'AMITIÉ AURA LIEU
LE 31 MAI 2026
AUX SAINTS ANGES GARDIENS**



« Pause blague »



Avez-vous entendu parler des deux personnes
qui ont volé un calendrier ?

Ils ont pris chacun six mois.



A NOTER

*La récollection de carême sera prêchée
par le Père Ceslas-Marie, fssf
les 13 et 14 mars 2026*

Informations à venir

ACTIVITÉ DES LYCÉENS :

SAMEDIS 14 FÉVRIER ET 7 MARS
19h – 22h30

ACTIVITÉ DES ÉTUDIANTS ET JEUNES PROS :

SAMEDI 14 FÉVRIER
19h – 22h30

CALENDRIER DU MOIS DE FEVRIER 2026

Date	Fête	Messes à:	N.B.:	
Dim. 1	Dimanche de la Septuagésime	11h00	- Sorties louvettes, louveteaux, guides et scouts - Pas de messe à 16h	
Lun. 2	Purification de la Sainte Vierge	-		
Mar. 3	de la férie	-		
Mer. 4	Ste Jeanne de Valois, reine de France Mém. de St André Corsini, évêque et conf.	-	- Catéchismes pour les enfants du CP au CM2, de 10h45 à 12h00 - Répétition de la chorale à la cité paroissiale : 20h00 pour le chant grégorien, 20h30 pour la polyphonie	
Jeu. 5	Ste Agathe, vierge et martyre	19h00		
Ven. 6	St Tite, évêque et confesseur	19h00		
Sam. 7	St Romuald, abbé	8h30	- Catéchismes pour les enfants du secondaire, de 10h45 à 12h. - Permanence de l'abbé PICHON à l'église de 15h30 à 16h30	
Dim. 8	Dimanche de la Sexagésime	11h00		
Lun. 9	St Cyrille, évêque et docteur	-		
Mar. 10	Ste Scholastique, vierge	19h00		
Mer. 11	Apparition de la Ste Vierge à Lourdes	19h00	- Catéchismes pour les enfants du CP au CM2, de 10h45 à 12h00 - Répétition de la chorale à la cité paroissiale : 20h00 pour le chant grégorien, 20h30 pour la polyphonie	
Jeu. 12	Les Sts Fondateurs des Servites, conf.	-		
Ven. 13	de la férie	19h00		
Sam. 14	St Valentin, prêtre et martyr	8h30	- Catéchismes du secondaire, de 10h45 à 12h - Permanence de l'abbé BEAUDESSON à l'église de 15h30 à 16h30 - Adoration des enfants de 16h30 à 17h30 (cf. p. 3) - Soirée des lycéens et Soirée des étudiants et jeunes pros, de 19h à 22h30 à la Maison Paroissiale	Week-end de patrouilles guides et scoutes
Dim. 15	Dimanche de la Quinquagésime	11h00 16h00 unités scoutes	- Sortie louvettes et louveteaux	
Lun. 16	de la férie	-		
Mar. 17	de la férie	-		
Mer. 18	Mercredi des Cendres (jeûne et abstinence)	19h30	- Messe pour les catéchismes du primaire à 11h (forme ordinaire)	
Jeu. 19	de la férie	19h00		
Ven. 20	de la férie (abstinence)	≈19h15	- Chemin de Croix à 18h30	
Sam. 21	de la férie	8h30	- Pas de catéchisme pendant les vacances scolaires - Permanence de l'abbé PICHON à l'église de 15h30 à 16h30	
Dim. 22	1^{er} dimanche de Carême	11h00		
Lun. 23	St Pierre Damien, év. et docteur	19h00		
Mar. 24	St Mathias, apôtre	19h00		
Mer. 25	Mercredi des Quatre-Temps	-	- Pas de répétition de la chorale	
Jeu. 26	de la férie	19h00		
Ven. 27	Vendredi des Quatre-Temps (abstinence)	≈19h15	- Chemin de Croix à 18h30	
Sam. 28	Samedi des Quatre-Temps	8h30	- Permanence de l'abbé POULIN à l'église de 15h30 à 16h30	
Dim. 1 ^{er}	2^e dimanche de Carême	11h00		
Lun. 2	de la férie	-		
Mar. 3	de la férie	-		
Mer. 4	St Casimir, confesseur	19h00		
Jeu. 5	de la férie	19h00		
Ven. 6	(abstinence) Stes Perpétue et Félicité, mm	≈19h15	- Chemin de Croix à 18h30	
Sam. 7	St Thomas d'Aquin, conf. et doct.	8h30	- Permanence de l'abbé CÈS à l'église de 15h30 à 16h30 - Soirée des lycéens de 19h à 22h30 à la Maison Paroissiale	
Dim. 8	3^e dimanche de Carême	11h00		

Tout le bulletin se trouve sur le site: www.eglisestandre.fr